

Complément dirigeant d'agence en présentiel

Formation non certifiante : vous n'avez ni stage ni examen et repartez avec une attestation vous permettant de travailler dans le funéraire et/ou ouvrir votre agence.

Ce complément de formation est réalisable uniquement si vous avez déjà le diplôme de conseiller funéraire. Il s'agit d'une évolution professionnelle dans le secteur funéraire.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- D'assurer toutes les tâches du conseiller funéraire
- D'assurer la direction administrative et financière de l'entreprise
- De gérer, animer et contrôler les actions du personnel
- D'assurer le développement de l'entreprise

DURÉE ET PRIX DE LA FORMATION

70 heures de gestion d'entreprise. Aucun stage ni examen.

1500,00 euros HT / 1800,00 euros TTC.

Non éligible au CPF.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les cours sont dispensés par une formatrice habilitée dans le secteur funéraire. Les cours sont interactifs et vous permettent un ancrage mémoriel et visuel, projeté sur un écran de télévision afin de vous faciliter la prise de note. Un résumé est remis à l'apprenant dès qu'une unité de cours est achevée, lui permettant d'avoir un support papier lors des révisions en plus des prises de note. Des mises en situations réelles et des exercices sont mis en place tout au long de la théorie pour évaluer les connaissances de l'apprenant.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **UNITE 10** : le droit des sociétés (12H)
- **UNITE 11** : le droit du travail et gestion des ressources humaines (12H)
- **UNITE 12** : le droit de la consommation et de la concurrence (10H)
- **UNITE 13** : le droit fiscal (12H)
- **UNITE 14** : comptabilité (12H)
- **UNITE 15** : obligation du cadre dirigeant (12H)

Date création : 20/12/2024 V2

Siège social et centre de formation : 493 rue Franklin D. Roosevelt, 62400 Béthune

Tél. 09.81.71.61.11 - tremplinformation.bethune@gmail.com

Siret : 882572605 00021 RCS Arras - Code APE 8559 A

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 32 62 03416 62 auprès du préfet de région HAUTS-DE-FRANCE

Tremplin Formation

Les métiers du funéraire



PROFIL RECHERCHÉ

Avoir le permis B (conseillé).
Savoir parler français, avoir une bonne élocution et du vocabulaire.
Aptitude au port de charges lourdes.
Capacité à gérer ses émotions.

NIVEAU REQUIS

Avoir le diplôme de conseiller funéraire.
La formation est ouverte à tout public majeur.

MODALITÉS D'EVALUATION

Il y aura des évaluations chaque vendredi matin pour suivre votre évolution. Il n'y a pas d'examen à la fin avec un jury, l'apprenant repart avec une attestation attestant que les 70 heures obligatoires ont été suivies. Vous pourrez ainsi exercer en tant que dirigeant d'agence.



Date création : 20/12/2024 V2

Siège social et centre de formation : 493 rue Franklin D. Roosevelt, 62400 Béthune

Tél. 09.81.71.61.11 - tremplinformation.bethune@gmail.com

Siret : 882572605 00021 RCS Arras - Code APE 8559 A

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 32 62 03416 62 auprès du préfet de région HAUTS-DE-FRANCE